

avantages semblables de son programme d'échanges d'informations avec la Communauté européenne.

Les États participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont reconnu qu'il était essentiel au bien-être des peuples du monde entier de protéger et même d'assainir l'environnement. En 1977, la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final d'Helsinki sur l'environnement a beaucoup progressé dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Par sa participation au Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.N.U.E.) et sa contribution continue au Fonds bénévole, le Canada a montré toute l'importance qu'il accorde aux efforts déployés sur le plan international afin de protéger l'environnement pour les générations futures. Il peut, grâce au Programme, faire profiter les pays en développement de ses connaissances et de son expérience dans ce domaine. Il a d'ailleurs souscrit entièrement à l'objectif du P.N.U.E., qui est de favoriser une croissance saine du point de vue de l'environnement de sorte que les pays en développement puissent échapper aux conséquences écologiques néfastes d'un essor industriel et technologique rapide. Ce sont les mêmes considérations qui ont motivé ses importantes contributions aux conférences que les Nations Unies ont tenues en 1977 sur les questions de l'eau et de la désertification.

Politique scientifique

Les activités scientifiques du gouvernement fédéral sur le plan international visent à hisser le Canada aux premiers rangs des pays industrialisés à technologie avancée. Divers moyens sont mis en oeuvre à cette fin, dont des échanges d'informations, des visites de techniciens et des recherches menées conjointement avec d'autres nations. Le ministère des Affaires extérieures, agissant en collaboration étroite avec les ministères et organismes à vocation scientifique, est à l'origine de toutes ces activités.

Le Canada a joué un rôle actif en 1977 au sein de diverses organisations scientifiques. Il s'est fait représenter par son ministre des Communications à l'Agence de coopération

culturelle et technique (A.C.C.T.), qui s'est réunie pour définir les grands objectifs d'un programme scientifique et technique élargi. Il était présent aux réunions du Conseil des sciences du Commonwealth, du Comité de politique scientifique et technologique (C.P.S.T.) de l'O.C.D.E., du Comité scientifique de l'OTAN, ainsi que des conseillers supérieurs de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe en matière de science et de technologie. Il a aussi participé à une réunion convoquée par l'UNESCO en vue de préparer une Conférence des ministres chargés des politiques scientifiques (MINESPOL II) qui doit avoir lieu en 1978. En mai, le Canada et la République fédérale d'Allemagne ont tenu leur quatrième réunion consultative dans le cadre de leur accord de coopération scientifique et technique. Enfin, une mission technique canadienne s'est rendue en Pologne pour explorer les possibilités de coopération entre les deux pays.

Relations aériennes

Les transporteurs aériens du Canada ont continué de supprimer et de regrouper des services en 1977. L'accent a été mis davantage sur l'application efficace des accords en vigueur plutôt que sur la négociation de services élargis ou nouveaux. Nos liaisons aériennes avec l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Belgique ont été suspendues. CP Air et Air Canada se sont retirés de l'accord de l'I.A.T.A. sur les tarifs de l'Atlantique Nord et ont négocié leurs nouveaux tarifs sur une base bilatérale.

Des négociations se sont déroulées avec le Japon, l'Espagne, Haïti et l'Argentine et une entente est intervenue avec la Finlande. En vertu d'un accord commercial de quatre ans avec Air Canada, la société Finnair a commencé en avril 1977 à effectuer des vols à route unique vers Mirabel.